



HAL
open science

La politesse et l'éducation à la civilité

Bernard Jolibert

► **To cite this version:**

Bernard Jolibert. La politesse et l'éducation à la civilité. Expressions, 2002, 19, pp.31-50. hal-02406301

HAL Id: hal-02406301

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02406301v1>

Submitted on 13 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA POLITESSE ET L'ÉDUCATION À LA CIVILITÉ

Bernard JOLIBERT
IUFM de la Réunion

Résumé. – On parle aujourd'hui de recrudescence de la violence, de crise de l'autorité, de perte des repères citoyens comme d'autant de dysfonctionnements devant lesquels les modèles traditionnels de régulation paraissent impuissants. Peut-être conviendrait-il d'abord de s'interroger sur la racine à la fois psychologique et morale de tout comportement impliquant la maîtrise des conduites envers autrui. La politesse, qu'on appelait autrefois civilité, et dont on n'entend plus parler qu'au négatif, l'incivilité, reste la condition première de toute conduite citoyenne. Instrument préalable de régulation par la maîtrise de soi qu'elle impose, elle demeure l'outil éducatif fondamental qui permet à chacun de contrôler ses pulsions et de régler ses sentiments ainsi que ses désirs. L'éducation à la politesse apparaît donc comme la propédeutique, tant sociale que personnelle, de toute relation possible à autrui, surtout peut-être là où les chocs interculturels risquent à tout moment de faire exploser le lien social.

Abstract. – The main issues in education today are the increasing of violence in human relations, the loosening of social authority, the crisis of moral respect toward others. Ancient models of behaviour seem to be helpless. In such a situation, the principal function of the family and the school is not so much to instruct as to restore a form of civil relationship. Politeness, which is not exclusively formal courtesy, but respect of others, seems to be the best way to educate the future citizen of a republic. Before being an instrument of social difference, politeness is the way of self-discipline, personal control on immediate instincts, regulation of emotions and feelings. Therefore, the teaching of politeness seems to be the prerequisite condition for the relations to oneself, precisely in intercultural situations and in self-identity matters.

Le souci d'une régulation des comportements civils les plus immédiats et les plus visibles qu'on appelait traditionnellement « tenue en société » ou « civilité » semble très ancien. Cette attention à ce que nos gestes, nos attitudes, nos paroles peuvent paraître aux autres remonterait, si l'on en croit Aristote, à l'origine de l'existence sociale. Autant dire qu'elle serait consubstantielle à l'humanité même. L'art du paraître repose, en effet, sur la conscience qu'autrui nous juge d'emblée, avant de prendre le temps de nous connaître, sur notre apparence première. Nous sommes évalués dans nos intentions comme dans notre être en fonction de nos attitudes et de nos con-

duites les plus apparentes et les plus évidentes. Certes, ce type de jugement peut être révisable ; il n'empêche qu'il constitue une impression primitive qu'il convient de maîtriser si on veut se voir reconnu et accepté par les autres.

De cette civilité, il est des traces codifiées dans l'Égypte ancienne et Socrate rappelle ses jeunes disciples aux règles de bienséance qui leur permettront de s'insérer dans les réunions où le vin et la fête font facilement dégénérer les conflits. La poésie chevaleresque peut, à bon droit revendiquer l'honneur de poser des règles de bienséance qui permettront au Moyen Âge féodal d'adoucir des mœurs violentes. Le *Roman de la Rose* peut être considéré comme un recueil de civilité ; chansons et romans courtois évoquent un art d'aimer qui est aussi un art de vivre, avec ses codes, ses règles, ses interdits et ses bonnes manières. À bien des égards, toute cette littérature médiévale remplit un rôle éducatif tant au plan de la régulation sociale que de l'hygiène physique ou de la tenue morale. Jacob Burckhardt indique justement le rôle de l'Italie en matière d'affinement des mœurs. Il évoque le fait que les biographes de la Renaissance italienne vantent souvent la propreté de leur héros, « surtout à table ». Il conte dans le détail quelles habitudes malpropres Maximilien Sforza avait rapportées d'Allemagne où il avait été (très mal) élevé et combien sa grossièreté choquait ses compatriotes (Burckhardt, 1885). Par exemple, il ne changeait jamais ses vêtements de dessous, au point d'incommoder son entourage. Même les courtisanes les plus célèbres, déléguées pour tenter de le policer, furent impuissantes à le corriger de sa puanteur et de sa crasse !

Cette politesse première n'est autre que l'hygiène minimum imposée afin de ne pas indisposer les autres. Les auteurs de la Renaissance l'appellent d'ailleurs *politezza*. Très vite, le mot sert à désigner l'ensemble des usages comportementaux témoignant d'une attention bienveillante aux autres dans tout contact social élargi. Bientôt, la politesse apparaît comme signe de différenciation. Elle permet de distinguer ceux qui en suivent l'usage et en compliquent les règles pour mieux poser leur différence, de ceux qui se montrent mal dégrossis, frustes. Dès la Renaissance, les Italiens sont convaincus qu'ils sont supérieurs aux hommes du Nord. À la « barbarie tudesque » dont parle Boccace dans le *De claris mulieribus* s'oppose l'école de la courtoisie dont le Florentin Giovanni della Casa publie les règles. Le *Galateo* prescrit non seulement la propreté au sens étroit du mot « politesse » (netteté corporelle), mais aussi les manières et les comportements raffinés destinés à rendre plus aisés les relations sociales (charme du contact et désarmement de l'agression possible). Adoucir les mœurs et orner l'esprit font partie de l'urbanité. Cultures morale et intellectuelle prennent rang de valeurs et de normes. Savoir-vivre, délicatesse vis-à-vis d'autrui sont l'objet de leçons de conduites qui

apparaissent comme autant de devoirs sociaux, mais aussi moraux. La Renaissance reste riche en traités de civilités aussi divers que variés dans leur destination ; elle est surtout, comme le montre Ferdinand Buisson, au départ d'une tradition européenne qui s'est prolongée jusqu'à l'aube du vingtième siècle (voir l'annexe).

À parcourir ces traités, on constate combien est réel le risque de voir ces règles de politesse d'usage se transformer en modèles rigides et conventionnels de comportements. De simples recueils de conseils comportementaux, ils deviennent de véritables registres codifiés de distinction sociale, c'est-à-dire d'exclusion. Ce faisant, la politesse se ramène à un ensemble de comportements stéréotypés, vidés de toute bienveillance et de tout respect d'autrui, propres à un groupe social donné qui affirme par là même son opposition aux autres. La civilité se pervertit alors en sociabilité vide, en ensemble formel d'habitudes conventionnelles, plus ou moins rigides, auxquelles l'usage donne puissance de loi. Qui veut circuler dans les méandres des rites et être reconnu socialement doit s'y conformer ; qui s'y refuse s'exclut. Une telle conception, nous le verrons, mérite – à tout le moins – d'être nuancée.

I. Relativisme et hypocrisie

On comprend que, dans l'idéal de « réussite », d'« adaptation » ou d'« intégration », l'apprentissage du relationnel l'emporte sur le savoir abstrait et, avec lui, celui de la stéréotypie comportementale. Ici, l'enseignement de la civilité est prioritaire. Cela vaut de manière explicite dans l'éducation du *gentleman* anglais ; cela vaut tout autant dans les groupes marginaux qui secrètent leurs propres règles implicites de sociabilité et excluent tout aussi férocement ceux qui ne sont pas de leur milieu. Émile Littré, en positiviste conséquent, rapproche les termes « civilité », « politesse » et « courtoisie » à partir de leur commune caractéristique conventionnelle. Tous trois impliquent que l'on se conforme à un modèle comportemental coercitif qui est modèle social de groupe.

On devine quelles critiques ont été portées au cours de l'Histoire à cette conception de la politesse réduite à sa forme et conçue comme socialement discriminatoire. Outre ces rapports d'exclusion qu'elle implique, entraînant une distance qu'elle semblait au départ cacher sous une cordialité apparente, elle recèle une hypocrisie toujours possible. Les gestes de bienveillance polie peuvent cacher une intention malveillante bien réelle. L'hypocrite, comme son nom l'indique, s'avance sous le masque de la politesse raffinée. Le plus courtois n'est pas nécessairement le plus honnête. La sagesse populaire a fait

passer en dictons et adages cette perversion morale dont le *Tartuffe* de Molière constitue une incarnation théâtrale exemplaire.

Enfin, depuis la plus haute Antiquité, nombreux sont les moralistes qui se sont plus à souligner les variations géographiques et historiques des coutumes et des usages sociaux. Chez Montaigne et Pascal, le thème de la diversité des mœurs est une figure obligée¹. Le relativisme contemporain s'inscrit dans une sociologie plus rigoureuse, mais tout aussi méfiante à l'égard des règles fluctuantes de la civilité. La conséquence pédagogique semble alors couler de source.

Puisque les formes de la politesse varient suivant les pays et les époques, puisque les modèles de comportement se valent en dépit de leurs contradictions flagrantes dans la mesure où il reste impossible de leur trouver une mesure commune, éliminons la civilité de l'éducation. En pliant l'enfant à des règles collectives pesantes qu'il a du mal à dominer, elle le rendrait pusillanime au point d'installer en lui une timidité malade et définitive. En séparant les hommes en groupes distincts, elle imposerait une fracture sociale antidémocratique. La politesse apparaît donc comme une gêne plus qu'une aide dans l'apprentissage de la vie en collectivité.

Politiquement discriminatoire, moralement hypocrite, socialement relative, pédagogiquement inhibante, la civilité réglée serait alors à proscrire de tout programme d'éducation visant la socialisation ouverte de l'enfant et son épanouissement personnel. L'éducation à la politesse ne mériterait pas qu'on lui consacre du temps et de la patience. Ceux qui la défendent encore sont ceux qui cherchent à tout prix à conserver le bénéfice d'une distinction sociale dépassée afin de préserver les miettes d'un pouvoir obsolète. La politesse ne serait que le vestige de relations hiérarchiques et inégalitaires dépassées.

De fait, les historiens ont constaté que plus le clivage social est fort, plus les règles de civilité sont contraignantes et imposent une véritable étiquette. Inversement, ainsi que le remarque Voltaire, plus la crise politique devient aiguë, plus le clivage s'estompe et plus la simple bienveillance l'emporte sur l'étiquette (Voltaire, 1964, p. 179). L'observation reste juste. Pourtant, elle ne signifie pas pour autant que ne se recréent pas de nouvelles règles, tout aussi contraignantes. Les groupes les plus défavorisés suscitent, eux aussi, leur symbolique propre. Corporations, professions, bandes ou clans possèdent des

1. Ainsi que l'écrit La Bruyère dans ses *Caractères* (V, 32), la politesse « suit l'usage et les coutumes reçus ; elle est attachée aux temps, aux lieux, aux personnes et n'est point la même dans les deux sexes, ni dans les différentes conditions ».

signes qui sont autant de marques distinctives de civilité close. Comment sortir de cette ambiguïté qui fait de la civilité un outil à la fois de rapprochement et d'exclusion, une marque de bienveillance et un signe toujours possible d'hypocrisie, d'ouverture ou de fermeture à autrui ?

II. Distinction et courtoisie

Le mieux est sans doute de partir d'une analyse du vocabulaire qui tourne autour de la civilité en général. Peut-être, à partir de son examen attentif, parviendrons-nous à entrevoir une issue possible à ce double jeu apparent de la politesse.

Traditionnellement, les termes de courtoisie et de civilité renvoient à une dimension strictement sociale de distinction. La civilité désigne l'observance des convenances, des manières en usage entre les hommes d'une société définie à une époque donnée. Molière, dans *L'Impromptu de Versailles*, oppose ainsi les « civilités des galants » aux « manières brusques des maris ». Quant à Érasme, il appelle d'abord « civilité puérite » l'ensemble des comportements sociaux prescrits que l'enfant doit acquérir et mettre en pratique pour s'intégrer au groupe. On comprend que la civilité n'intervienne, pour lui, qu'en quatrième position dans l'art d'instruire. De par son caractère extérieur et mécanique, elle vient après la piété, les lettres et la morale comme « la plus humble section de la philosophie » (Érasme, 1990, p. 93). Pourtant, on ne saurait la négliger dans la mesure où elle nous permet de régler nos gestes, maintiens, propos, attitudes envers les autres, tous éléments qui nous rendent « aimables » ou « repoussants » de prime abord. Ne risque-t-elle pas alors de rejoindre la courtoisie, cette politesse raffinée mais formelle qui caractérise l'homme de cour (*corteis* au XII^e siècle) par opposition au vilain, au manant, toujours grossier, vulgaire et malappris ?

À s'en tenir seulement au rôle social de la civilité, lorsqu'on veut comprendre la politesse, on s'enferme vite dans l'idée de « distinction » chère à Pierre Bourdieu : si la courtoisie permet en effet une discrimination visible, alors – loin de permettre une sociabilité élargie – elle entraîne l'exclusion et la dissimulation. Ici, la critique sociologique rejoint la critique morale que développait déjà le baron de la Brède en son temps lorsqu'il constatait amèrement que les « civilités » permettaient souvent de dissimuler nos vices derrière des manières policées pour mieux atteindre le but exactement contraire à celui que nous affichons dans nos gestes (Montesquieu, 1979). Il est intéressant de noter que la critique adolescente du monde adulte rejoint ce thème, secrétant sans le vouloir un conformisme d'âge tout aussi codifié et

exclusif dans son souci de distinction que la courtoisie bourgeoise âprement dénoncée.

Or, Érasme constatait déjà que ces critiques, pour pertinentes qu'elles soient dans la mesure où elles se fondent sur la stricte observation des mœurs, n'épuisent pas la civilité. Il y a dans cette dernière, au-delà du formalisme étroit de beaucoup de ses manifestations, un usage à la fois socialement et moralement défendable qui interdit de la rejeter hors du champ pédagogique. La Bruyère lui-même, si sévère quant aux mœurs de ses contemporains plus soucieux d'étiquette que de politesse, reconnaît à cette dernière un rôle social indispensable : « Les manières polies donnent cours au mérite et le rendent agréable ; et il faut avoir de bien éminentes qualités pour se soutenir sans la politesse » (*Caractères*, V, 32, p. 160.) Surtout, il voit qu'il y a dans la civilité la plus hypocrite une sorte d'hommage du vice rendu à la vertu : « La politesse n'inspire pas toujours la bonté, l'équité, la complaisance, la gratitude ; elle en donne au moins les apparences et fait paraître l'homme en dehors comme il devrait être intérieurement. »²

Toute la question est donc de savoir si la civilité se réduit à une courtoisie toute protocolaire, variable selon les temps et les lieux, ou si cette notion ne contient pas en elle une valeur formative et régulatrice humaine et interhumaine qui dépasse le cadre du strict relativisme formel. Érasme lui-même indique les limites du seul point de vue relativiste lorsqu'il tente de cerner ce qui, au sein même de la diversité des mœurs, fait l'unité de la civilité. Rame-ner celle-ci à des règles comportementales extérieures lui paraît réducteur. Il entre en effet, jusque dans les marques diverses de courtoisie, une part d'affabilité, d'amabilité, de bienveillance qui est tout le contraire de cette arrogance hautaine, de cette morgue, de cette brusquerie qui signent les limites de la courtoisie la plus hypocrite.

III. Étiquette et tact

C'est qu'avant d'être tromperie, la politesse est d'abord du tact. Peut-être même n'est-elle un moyen de ruse hypocrite que parce qu'elle repose au départ sur une exigence sincère. À l'autre extrême de l'étiquette, il y a le tact (*tactus*, de *tangere* : toucher) qui juge au cas par cas de l'application plus ou moins pertinente des règles de civilité. La politesse invite à apprécier les

2. *Ibid.* Voir aussi *Les Caractères* de Théophraste, et notamment les pages consacrées à « rusticité » (Théophraste, 1951, pp. 24-25).

convenances. Pas plus qu'on n'applique les règles mécaniquement, on ne se comporte de manière stéréotypée en présence d'autrui. Il y a, en ce domaine, une attention à ne pas blesser qui en constitue la racine psychologique la plus profonde. Dans ses *Confessions*, Rousseau parlera, à propos de cette bienveillance première, de « finesse de cœur » qui invite à une appréciation intuitive de ce qu'il convient de respecter ou de transgresser des règles sociales strictes dans tel ou tel échange interhumain. Plus largement, on parlera de délicatesse, de doigté, de pudeur ou de décence. Bien avant Balzac qui affirme que « le tact est aux sentiments ce que la grâce est au corps » (Balzac, 1950-1953, p. 163), Érasme sent que la politesse recèle des traits psychologiques et éthiques intéressants que la réduction purement sociale de l'analyse occulte.

Suivons son itinéraire tant physique qu'intellectuel. Il est éclairant dans la mesure où il nous conduit précisément de l'examen fonctionnel et social de la civilité comme étiquette à la civilité entendue comme politesse morale par où s'exprime la discipline de soi qui est l'ultime marque de l'humanité de l'homme.

L'intérêt d'Érasme pour la politesse touche, dans un premier temps, sa propre constitution physique. C'est un être fragile, qui craint la maladie. Il souffre, durant ses séjours allemands ou parisiens, de vivre dans d'obscures cellules crasseuses, parmi des gens bornés et violents. Ses notes de voyageur européen sur les auberges forment un recueil de descriptions nauséabondes où l'incivilité et la brutalité dominent (Burckhardt, 1885, p. 114). Dans cet univers qui découvre petit à petit l'hygiène, la *politezza* est d'abord cette propreté minimum qui permet de supporter la cohabitation. Aussi la *Civilité puérile* est-elle d'abord un traité d'hygiène et de tenue dont le questionnement est simple : comment ne pas incommoder ses voisins dans les circonstances de la vie qui nous obligent à les côtoyer ? Comment ne pas en être incommodé ?

La courtoisie formelle, Érasme va s'en imprégner en Angleterre dans la société de son élève, Lord Montjoye (Zweig, 1938, p. 91). Mais il découvre aussi, dans ce milieu cultivé, que la véritable hospitalité se soucie peu de l'étiquette lorsqu'elle sait se montrer attentive au bien-être des hôtes. Si Érasme profite de son séjour pour polir ses manières, si le petit prêtre timide apprend à se vêtir avec soin et à se tenir aristocratiquement au contact d'une noblesse anglaise heureuse d'en finir avec la guerre des Deux-Roses, il découvre surtout que la véritable civilité se moque de l'étiquette. Il admire chez Thomas More cette bienveillante douceur, cette délicatesse qui rend plus faciles les relations entre gens que la distance sociale sépare. En fait, l'itinéraire que suit Érasme dans la découverte des vertus de la politesse le

fait passer de l'étiquette courtoise à la politesse-tact. Ce cheminement mérite qu'on s'y attarde quelque peu. Il suit en effet la progression pédagogique qu'il propose dans le *De Pueris*, visant avant tout une formation morale au moyen de l'enseignement de la politesse.

Cette dernière lui paraît posséder une valeur éducative personnelle. Au travers des diverses pratiques mécaniques que l'apprentissage des règles impose, par delà la diversité de conventions sociales pas toujours cohérentes, Érasme met à jour l'importance de la première discipline de soi qu'apporte l'apprentissage de comportements polis. En faisant siennes les règles de la politesse, l'enfant apprend à maîtriser progressivement les désirs, les instincts naturels qui le dominent d'abord. Être de l'immédiateté empirique, de la spontanéité du désir, l'enfant rencontre dans la politesse imposée cette première exigence de maîtrise de soi qui est la marque de l'humain : « On ne naît pas homme, on le devient », et on ne le devient qu'à la condition de commencer par se montrer capable de maîtriser ses impulsions premières. L'apprentissage précoce de la politesse est l'instrument précoce de cette maîtrise.

Moins que quiconque, Érasme n'est dupe. La politesse peut devenir le masque de la tromperie la plus insincère. On peut en faire aussi l'outil factice du rejet social le plus cruel. Pourtant, ces critiques – pour fondées qu'elles soient – ne portent pas sur la politesse elle-même, mais sur son détournement et sa subversion. Un petit marquis prétentieux de Molière n'est pas poli, mais sot. Quant à l'« honnête » Iago de Shakespeare, il n'est civil que par anti-phrase, à cause de l'aveuglement d'Othello.

On pourrait croire, il est vrai, que l'homme serait naturellement conduit à la politesse du cœur par une sorte de force intérieure spontanée pour peu que le poids des contraintes sociales se fasse plus léger. L'homme, naturellement policé, serait brimé par des règles aliénantes et finalement perverti par une étiquette inutile. Érasme dénonce l'illusion sur laquelle repose cette conception angélique.

La politesse s'apprend et l'enfant qui ne rencontre jamais la pression du groupe reste un enfant toute sa vie. Proprement a-social, il est incapable de contenir ses pulsions les plus élémentaires en présence d'autrui. La politesse la plus formelle est le premier outil dont dispose l'adulte pour transformer des instincts et des sentiments bruts en sentiments reconnaissables et acceptables par autrui. Alain, suivant une même approche sociale de la civilité, reprendra ce thème du premier « polissage » des mœurs que permet l'apprentissage de la politesse élémentaire. Quelles que soient les règles, dit-il en forme de provocation, elles sont bonnes en ce sens qu'elles permettent

de faire se côtoyer des êtres que la violence des besoins et l'égoïsme des désirs éloigneraient irrévocablement (Alain, 1956, p. 155, et 1970, p. 448).

Il convient donc de donner aux enfants, dès leur plus jeune âge, des règles comportementales de « savoir-vivre » qui leur permettent de cohabiter, de subsister avec les autres, « principalement de ceux qui n'ont pas de raison de les aimer », comme le souligne Montaigne dans ses *Essais* (livre I, XXVI et livre II, VIII). L'usage de la politesse permet donc simplement de socialiser l'enfant. En retour, si la politesse impose à celui-ci d'assimiler des normes lui permettant l'intégration à une communauté humaine, elle le rend sensible aux autres et à l'image qu'il donne de lui-même à ceux avec qui il vit. Si on en revient à l'exemple d'Érasme, nul n'est plus éloigné que lui de l'étiquette au formalisme stérilisant. Dans l'*Institution du mariage chrétien*, ouvrage dédié à Catherine d'Aragon, première épouse d'Henri VIII, il ironise sur la rigueur excessive qui paralyse tout mouvement spontané. Il peint le ridicule de ces jeunes filles capables de serrer les mains en prenant des poses affectées et chastes, de réussir à la perfection une révérence, de pincer les lèvres pour sourire avec dignité, de souffrir mille privations aux repas avant de s'empiffrer en cuisine. Il se montre particulièrement féroce envers cette grande dame qui tenait absolument que sa fille l'appelât : « Madame ma mère ! » et répondît, au lieu d'une simple négation : « Salve votre grâce, Madame ! » En revanche, il insiste sur le passage obligé par une politesse réglée, ouverte certes, coercitive cependant, si on veut que l'enfant se socialise. Il devine que la vertu de politesse n'est pas seulement sociale, elle est aussi personnelle. Elle impose un retour sur soi qui permet à celui qui s'y efforce la constitution de son identité même, à la fois sous forme d'image de soi stable et comme constance morale valorisée.

IV. La discipline de soi

En effet, du point de vue de la psychologie individuelle, la politesse, qui ne paraît imposer qu'une discipline précoce tout extérieure, est en réalité la première discipline intérieure. L'être humain n'est une personne que s'il se montre capable de consistance morale et de constance comportementale, s'il commence par maîtriser les impulsions diverses qui le tirent à hue et à dia. La politesse première nous invite seulement à maîtriser notre corps dans le temps et l'espace. En fait, la leçon remonte à Plutarque et, peut-être plus loin encore, à Chrysispe.

En apprenant précocement à gouverner son extérieur dans la civilité la plus formelle, on apprend à gouverner son intérieur. En s'obligeant à la dou-

ceur, à l'affabilité, à la mesure envers les autres, on devient proprement doux, affable et mesuré dans notre rapport à nous-mêmes (Plutarque, 1995, p. 59). Il n'y a pas lieu, dès lors, de s'étonner qu'il existe une tradition humaniste qui part de la plus lointaine Antiquité et aboutit à Alain en passant par Plutarque, Quintilien, Érasme et Jean-Baptiste de La Salle, pour défendre l'idée que la formation à la politesse est d'abord formation à la discipline de soi. L'apprentissage des règles de civilité est utile en ce sens qu'il donne à l'enfant, comme à l'adulte d'ailleurs, la maîtrise de soi sans laquelle l'animalité l'emporte irrévocablement. En nous obligeant à nous « tenir », à contraindre les affects par des gestes réglés, la politesse nous empêche, dans des moments critiques de la vie, de nous laisser aller à l'abandon au corps qui n'est autre que l'abandon de soi. Sans doute l'ultime épreuve de la politesse est-elle alors, comme le voulaient les stoïciens, dans l'affrontement de la mort. Mais ceci est une autre affaire !

Sans aller jusqu'à cet exemple extrême, la politesse au quotidien constitue un véritable garde-fou, dans tous les sens du mot. En dernière ligne, elle devient politesse envers soi-même, dignité. Quand bien même elle se donnerait pour du simple paraître, conventionnel et arbitraire, en son essence, elle oblige l'être humain à ne pas succomber à l'immédiateté bouillonnante de l'émotion. Elle soutient l'aptitude à se gouverner soi-même. On retrouve ici la double étymologie de *politezza* : *polis*, la Cité, étymologie discutable, et *poli* par opposition à rude, rugueux, mal dégrossi. Ces deux racines, en dépit de leur incertitude, se rejoignent dans le fait qu'on ne se dégrossit qu'en se frottant aux autres au sein de relations sociales qui, certes, iront en s'élargissant, mais qui commencent par l'acquisition de règles étroites de civilité.

D'ailleurs, Émile Littré rapproche les termes de civilité, de courtoisie et de politesse, à partir de l'idée qu'il faut en passer par la fréquentation des autres pour voir naître une courtoisie qui s'adresse en fin de compte à soi : « Étymologiquement, la civilité est ce qui préside aux relations civiles, [...] entre concitoyens ; la politesse est la qualité de celui qui a été poli ; la courtoisie, celle qui émane de la fréquentation de la cour, ou plutôt des cours féodales ; c'est de là que le mot est parvenu » (Littré, 1970, tome I, p. 972.) Dans un second temps, Littré se place sous l'angle de la valeur relative de ces pratiques sociales. Quelle importance doit-on leur accorder dans la formation morale des hommes ? « La civilité est le premier degré ; elle a son cérémonial, ses règles qui sont des conventions. La politesse, c'est quelque chose de plus ; elle apporte, à l'idée de civilité, des manières et une façon de s'exprimer qui ont quelque chose de noble, de fin, de délicat. Pour pratiquer la civilité, il faut connaître les usages ; pour avoir la politesse, la connais-

sance des usages n'est pas absolument nécessaire ; et l'homme distingué d'esprit et d'éducation a une politesse naturelle. La courtoisie implique, en plus, des sentiments chevaleresques, [...] le culte envers les femmes, la générosité envers les adversaires et les ennemis, sentiments que ne renferme ni la civilité, ni la politesse » (*ibid.*). Cette générosité ne saurait aller sans tact, ce « sentiment de finesse dans les convenances » qui s'acquiert avec la connaissance du cœur humain. On voit que Littré, en dépit de son positivisme radical, passe graduellement de la sociabilité la plus extérieure au sentiment subjectif le plus raffiné, du social brut à l'individuel, du formel à l'essentiel ; un moraliste du dix-huitième siècle dirait de la « politesse de convention » à celle du « cœur ».

L'éducation précoce à la politesse semble donc bien une exigence formative essentielle, du point de vue non seulement social mais aussi individuel, dans la mesure où la morale qu'elle vise est tout autant personnelle que politique. On pourrait dire que, par la politesse, je suis à la fois en relation aux autres, mais aussi à moi-même, tel cet Anglais solitaire qui continuait, dit-on, de se vêtir avec soin et de s'obliger à de la tenue en dépit de son isolement, simplement pour ne pas déroger à l'humanité. Cette éducation à la politesse est probablement au départ de toute instruction civique, de toute socialisation, comme de toute morale, tout simplement parce que l'action réglée que nous exerçons dans notre relation aux autres est indissolublement une action réglée sur nous-mêmes. L'attention que l'exigence de politesse impose à l'enfant quant à ses propres gestes, ses propres attitudes ainsi que sur leurs conséquences vis-à-vis des autres est en retour attention à lui-même. Au-delà du social, la contrainte de politesse est exigence d'éthique personnelle. Finalement, ce qu'elle vise, c'est l'empire de soi sur soi qui reste la marque de l'humanité en tout homme. Qu'on l'appelle « solidité intérieure » comme Jean Château (Château, 1968, p. 77), ou « constance » comme Montaigne (Montaigne, 1963, Livre I, XII) ; qu'on en connaisse les limites ou qu'on lui accorde un pouvoir exagéré, qu'importe après tout ! L'essentiel est de constater que cette tension intérieure commence par l'apprentissage formel, coercitif et directif des gestes élémentaires de la civilité.

V. Le cœur et la familiarité

Contrairement à une idée trop répandue, cette formation à la politesse ne conduit pas à installer la timidité chez l'enfant ; au contraire, en lui fournissant des outils de la maîtrise de soi et des règles du social, elle lui permet de surmonter sa peur de comparaître devant autrui qui est au fondement même

de toute intimidation. Vauvenargues, donnant à un jeune homme des conseils pour l'aider à vaincre sa pusillanimité, l'invite à l'apprentissage de la politesse, seul outil permettant par la « familiarité » des usages de surmonter une prudence craintive devant les relations sociales. La solidité intérieure passe par la maîtrise de la solidarité extérieure (Vauvenargues, 1746, vol. I, p. 135.)

Ainsi que le rappelle Jean Château, la politesse implique un retour sur soi qui donne à la personnalité les appuis sociaux, mais aussi personnels, sans lesquels la spontanéité la plus riche, l'élan créatif le plus vif resteraient un jaillissement sans efficacité possible parce que brouillon, sans continuité et, par suite, sans ancrage possible dans le réel. Parlant de l'école d'aujourd'hui, il souligne la qualité du niveau global d'instruction des enfants qui en sortent. En revanche, il déplore le peu de souci institutionnel pour la formation morale du jeune âge qui commence pourtant, irrévocablement, par les procédés mécaniques de la politesse :

« Notre éducation occidentale, peu soucieuse d'attacher nos élèves à des structures dites médiévales ou académiques, n'avait sans doute pas tort de refuser une formation morale qui était en fait une formation à une civilisation agonisante ; mais elle a eu le tort de comprendre dans les structures périmées, l'essentiel des structures qui valent pour tous les régimes politiques, parce qu'elles donnent à l'homme la force d'une discipline de soi » (Château, 1968, pp. 76-77.)

La politesse est la première tentative d'emprise de soi sur soi. L'analyse de Jean Château rejoint l'observation dont Alain se fait l'écho dans ses *Propos* :

« L'essentiel du caractère humain, c'est cette police intérieure qui dompte les passions ; plus ou moins, c'est entendu ; mais il n'est point d'homme qui ne s'oppose à un mouvement de colère puéril, à un désir peu convenable, à un mouvement d'envie dont il rougissait ; celui qui renonce à cette fonction de police est fou. Celui qui s'efforce de le suspendre un moment, dans l'idée d'être absolument sincère avec soi-même, s'attire et se mutile gravement lui-même, et ainsi n'est pas sincère du tout, ni honnête observateur » (Alain, 1956, p. 278.)

Toute politesse est donc bien « de précaution » vis-à-vis de soi-même ; elle libère plus qu'elle n'aliène.

Le propos est d'autant plus intéressant qu'il montre les limites de la sincérité dans le champ social. L'expression spontanée de nos sentiments fait parfois beaucoup de mal. Le premier mouvement, naturel, sera, dans certains cas de marquer quelque pitié pour un homme que la maladie a changé et « il n'y a point d'impolitesse qui laisse plus de regrets que celle-là. Même l'expression du plaisir doit être mesurée et préparée, il y a des sourires et des

regards qui jettent l'interlocuteur dans l'embarras » (*Ibid.*, p. 440). Par la maîtrise des signes qu'elle impose, la politesse est d'abord maîtrise de soi, de ce qu'on veut laisser paraître.

Sans doute la politesse du cœur est-elle bien supérieure à celle qui repose sur la stricte observance des usages, mais peut-être faut-il, pour ceux qui n'ont pas la chance de naître dotés d'une sensibilité native, commencer par l'éducation des mœurs. Avant d'en venir à ces secrètes et discrètes marques d'attention et du sentiment qui sont, aux dires de Marivaux, les plus touchants, et les plus tendres de l'amour qui se déclare, il faut commencer par se montrer capable de dominer l'inquiétude farouche, la panique qui saisit le désir brut (Marivaux, 1978). Cette maîtrise passe par l'apprentissage préliminaire des signes de civilité. Grâce à leur automatisme même, la brute se domine et apprend à se montrer aimable, c'est-à-dire digne des attentions bienveillantes des autres. Ces marques sont donc comme la propédeutique à la politesse du cœur.

De plus, et à y regarder de près, peut-on tenir comme responsable de ses impolitesses celui qui n'en connaît ni les principes ni les règles ? On ne provoque qu'en connaissance de cause et toute transgression incivile implique, pour être efficace et toucher, la maîtrise de la coutume que l'on transgresse. Richard III, roi shakespearien, est un maître de cette forme d'ironie blessante. En revanche, l'individu farouche, sauvage, qui n'a pas été façonné par le travail de la civilité, ne sait pas jouer des règles. De ce fait, il n'est impoli que par bêtise, non par choix ou par défi. Un provocateur qui s'ignore n'est qu'un sot ; il se tient en deçà de la politesse ou de l'impolitesse. Comment celui qui ignore les règles pourrait-il donner un sens à leur transgression ? De ce fait,

« le pouvoir d'inhibition est ce qui s'oppose le plus directement aux manifestations intempérantes ; car il est évident que celui qui ne peut retenir les signes est premièrement impoli, et surtout si les signes n'ont point de sens ; il est impoli de faire voir qu'on se moque, mais il l'est encore bien plus de rire sans intention » (Alain, 1956, p. 264).

Attaquer intentionnellement suppose la maîtrise de soi et la connaissance des usages sociaux ; choquer involontairement, c'est seulement se montrer stupide. En ce sens, l'insolence peut être une vertu, certainement pas la bêtise. Aussi l'éducation à la politesse est-elle nécessaire.

Raoul Vaneigem (1967) revient sur cette idée libertaire fondamentale qu'on ne provoque effectivement que ce dont on maîtrise les signes. Une transgression ne vaut que pour celui qui en domine les marques et connaît les règles qu'il transgresse. Autrement, loin de se montrer « provocateur », il n'est qu'un imbécile (Vaneigem, 1995, p. 17).

VI. Réserve et pudeur

On retrouve ici le rôle premier de la politesse qui est de nous apprendre à intégrer, quitte à les remettre en question plus tard, les régulations sociales élémentaires. La boucle est bouclée. Par la maîtrise de soi, on en vient à pouvoir ne laisser paraître que ce que nous voulons laisser voir. Les armes personnelles offertes par l'usage de la politesse « n'excluent ni la force, ni la violence, ni même l'outrage » (*Ibid.*). Elles nous aident seulement à gérer plus lucidement notre rapport aux autres.

On sait désormais que tout est signe. Ainsi Alain a-t-il raison de définir la politesse comme l'« art des signes » :

« La première règle [...], c'est de ne pas signifier sans le vouloir. La seconde est que le vouloir n'y paraisse point. La troisième est de rester souple dans toutes nos actions. La quatrième, de ne jamais penser à soi. La cinquième, de suivre la mode » (Alain, 1956, p. 1 080.)

Dernier point positif de ce retour à la maîtrise du geste social qu'implique l'apprentissage de la politesse : il permet de se préserver de la curiosité indiscreète des autres. Tout code de politesse est simultanément un outil, qui permet de se protéger de l'invasion importune d'autrui, et un ensemble de barrières interdisant à chacun d'aller trop loin dans la volonté de percer à jour l'intimité de chacun. Être poli, c'est marquer une distance qui peut être salutaire. Contre l'attention inquisitoriale ou l'abus de pouvoir, j'oppose le respect poli du code social ; au désir indiscret et pesant de transparence, j'objecte l'obstacle défensif de la civilité.

La politesse bien maîtrisée qui suit la mode offre la possibilité de se défendre. La distance, si hâtivement dénoncée comme une arme sociale de distinction, est aussi un instrument psychologique positif de défense contre toute approche indiscreète ou exagérément enveloppante qui n'est que l'expression d'une volonté d'emprise. La politesse permet de remettre l'autre à sa place sans vraiment blesser. Cette « gymnastique des pouvoirs », comme l'appelait encore parfois Alain, est donc aussi une gymnastique contre les intrusions importunes d'autrui. Elle est indissolublement l'arme de la pudeur qui se défend et l'instrument de la prévenance qui sait ne pas aller trop loin. Elle témoigne, même si elle reste parfois un jeu subtil, que chacun maîtrise son désir et n'ira pas plus loin qu'il n'y est autorisé, que ce désir soit de puissance ou de sentiment. La politesse reste l'ultime défense contre la volonté d'emprise d'autrui.

Entre le dos courbé du courtisan obséquieux et l'homme simplement prévenant, il y a autant de distance qu'entre la politesse attentive à ne pas blesser et sa caricature mondaine, l'affabilité manipulatrice. Qu'est-ce que cette

« douceur » (*praos*) dont parle Jacqueline de Romilly, caractéristique de l'hospitalité antique, sinon cet ensemble de règles comportementales qui visent à désarmer la bête en nous, bête violente parfois, mais aussi envahissante car toujours curieuse et possessive (Romilly, 1997, p. 37) ? Comme le montre le poème homérique, l'emportement, la violence, la brutalité se maîtrisent par l'accès à la civilité, que ces violences viennent de nous ou des autres. C'est en faisant un strict effort de politesse qu'Achille parvient à dominer sa colère contre Priam. Le vieillard est sous son toit et les règles de l'hospitalité et de l'âge interdisent au bouillant héros toute violence. Il laissera partir la dépouille d'Hector en dépit de son chagrin de la mort de Patrocle (Homère, 1965, pp. 471-680).

Quoi qu'il en soit de son usage, social ou personnel, montrer des marques de politesse c'est toujours signifier : « Ne nous irritons pas ; ne gâtons pas ce moment de notre vie [...]. La vraie politesse est plutôt dans une joie contagieuse qui adoucit les frottements » (Alain, 1958, p. 352.) Elle est, fondamentalement, invitation au respect de soi et des autres. En ce sens, elle constitue aussi la première arme contre la violence, en nous et hors de nous.

La politesse formelle conserve donc une importance éducative considérable. En tant qu'elle désigne l'ensemble des conventions qui régissent les relations plus ou moins codifiées que les hommes entretiennent entre eux, les coutumes plus ou moins tacites auxquelles l'usage des contacts mondains a donné force de loi, elle reste un passage obligé à qui prétend vivre en société. Une existence sociale est impossible si on ignore les principes et le fonctionnement de ce qu'on appelle les usages. D'où la nécessité manifeste d'habituer précocement les enfants à en maîtriser les règles. La politesse est d'abord une propédeutique à la civilité entendue au sens large comme aptitude à vivre ensemble en dépit des différences, culturelles ou autres.

Il paraît désormais clair que la politesse, qu'il semblait bon de charger de toutes les insuffisances sociales et morales (hypocrisie, distance, distinction, stéréotypie, relativisme...), n'agit pas de manière si néfaste sur la régulation des relations interhumaines. Par delà l'aspect formel qu'elle peut revêtir et le côté arbitraire des règles concrètes qu'elle impose aux comportements, elle implique une attention à soi et aux autres qui agit directement sur le lien social.

Mais elle agit aussi, et peut-être surtout, au niveau individuel de la formation de soi par soi. Sorte de préalable humanisant régulateur, la politesse permet de mettre de l'ordre dans nos passions. Joseph Joubert, parlant de l'action que l'apprentissage de ces règles de civilité exerce sur notre être intime, évoque la « construction de l'esprit et du cœur » (Joubert, 1966, p. 151). Il y a une « vertu des apparences ». Quand bien même ces règles se-

raient variables, changeantes, passagères, diverses dans le temps comme dans l'espace, on se grandit en humanité par le travail de politesse que l'on opère sur soi-même.

Le respect des autres, imposé d'abord du dehors, conduit au respect de soi. Sans doute est-ce bien plus tard que la « politesse du cœur », loin de se moquer des formes, en choisira de plus subtiles et de mieux adaptés à chaque situation singulière. On passera alors de la courtoisie formelle à ce que La Bruyère appelle l'« esprit de politesse », cette « attention à faire que, par nos paroles et nos manières, les autres soient contents de nous et d'eux-mêmes » (La Bruyère, 1951, p. 161). Mais cela reste l'apprentissage de toute une vie.

Références bibliographiques

- ALAIN (1956), *Propos*, volume I, Paris, Gallimard.
- ALAIN (1970), *Propos*, volume II, Paris, Gallimard.
- BALZAC Honoré (de) (1950-53), *Une Fille d'Ève*, in *Œuvres complètes*, tome II, Paris, Béguin et Ducourneau.
- BOURDIEU Pierre (1979), *La Distinction*, Paris, Minuit.
- BUISSON Ferdinand (1911), *Nouveau dictionnaire de pédagogie et d'instruction publique*, Paris, Hachette.
- BURCKHARDT Jacob (1885), *La Civilisation en Italie au temps de la Renaissance*, 2 volumes, Paris, Plon (1^{re} édition : 1860).
- CHÂTEAU Jean (1968), *L'Étudiant périmé*, Paris, Vrin.
- Collectif (1992), *La Politesse. La vertu des apparences*, Paris, Autrement.
- ÉRASME Didier (1990), *La Civilité puérile*, trad. fr., in *De Pueris*, Paris, Klincksieck (1^{re} édition : 1530).
- HOMÈRE (1965), *Illiade*, trad. fr., Paris, Gallimard.
- JOUBERT Joseph (1966), *Pensées et lettres*, Paris, Grasset (1^{re} édition : 1838).
- LA BRUYÈRE Jean (de) (1951), *Caractères*, Paris, Gallimard (1^{re} édition : 1688).
- LITTRÉ Émile (1970), *Dictionnaire de la langue française*, Monte-Carlo, Le Cap (1^{re} édition : 1863-1873).
- MARIVAUX Pierre (de) (1978), *La Vie de Marianne*, Paris, Garnier-Flammarion (1^{re} édition : 1731).
- MONTAIGNE Michel (de) (1963), *Essais*, Paris, Gallimard (1^{re} édition : 1580).
- MONTESQUIEU Charles (de) (1979), *L'Esprit des lois*, Paris, Garnier-Flammarion (1^{re} édition : 1748).
- PLUTARQUE (1995), *Traité sur l'éducation*, traduction française de Danièle Houpert, Paris, L'Harmattan.
- ROMILLY Jacqueline (de) (1997), *La Douceur dans la pensée grecque*, Paris, Hachette.

- ROUSSEAU Jean-Jacques (1959), *Les Confessions*, in *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard (1^{re} édition : 1782-1789).
- THÉOPRASTE (1951), *Les Caractères*, traduction française de La Bruyère (1692), Paris, Gallimard.
- VANEIGEM Raoul (1967), *Traité de savoir-vivre à l'usage des jeunes générations*, Paris, Gallimard.
- VANEIGEM Raoul (1995), *Avertissement aux écoliers et lycéens*, Paris, Mille et une nuits.
- VAUVENARGUES Luc (de) (1746), *Œuvres complètes*, volume I, édition anonyme.
- VOLTAIRE (1964), *Lettres philosophiques*, Paris, Garnier-Flammarion ((1^{re} édition : 1733).
- ZWEIG Stefan (1938), *Érasme*, Paris, Grasset (1^{re} édition : 1935).

Annexe

Une longue tradition (Buisson, 1911, pp. 278-279)

« Les préceptes de la civilité ont été donnés de différentes façons. Chez tous les peuples, ils font l'objet de nombreux proverbes, qui se retrouvent parfois dans les livres sacrés de chaque religion, car la civilité comprend l'hygiène et la morale. On trouve de ces préceptes dans les poètes gnomiques, dans les *Vers dorés* de Solon et de Pythagore, dans le *De Officiis* de Cicéron et dans le traité de *L'Éducation de la jeunesse* de Plutarque. Mais le véritable manuel de civilité de la littérature antique, c'est l'ouvrage intitulé *Disticha de moribus, ad filium*, qui eut pour auteur Dionysien Caton, philosophe stoïcien qui vivait sous le règne des Antonins. Ce nom de Caton trompa le public, qui voulut voir dans l'écrivain Caton le Censeur ; de là, pendant tout le Moyen Âge, la popularité de cet ouvrage, qui était entre les mains de tous les écoliers, dont on retrouve de nombreux manuscrits aux treizième et quatorzième siècles, et de nombreuses impressions dans les siècles suivants. Planude le traduisit en vers grecs, et François Habert en vers français sous ce titre : *Les Quatre Livres de Caton pour la doctrine de la jeunesse* (Paris, 1548). Le succès de cet ouvrage donna au poète Pybrac l'idée d'écrire ses *Quatrains*, véritable manuel de civilité de la haute société au seizième siècle.

Un des premiers manuels de civilité fut celui d'Érasme, imprimé à Bâle en 1530, et réimprimé à la suite de ses célèbres *Colloques* sous ce titre : *De civilitate morum puerilium*. Érasme l'avait écrit pour Henri de Bourgogne, fils d'Adolphe, prince de Weere et petit-fils de la marquise de Weere, protectrice de l'écrivain. Son livre avait des précédents : en Espagne *El Libro del Infante*, recueil de préceptes religieux et moraux composé au quatorzième siècle par le prince Don Juan Manuel ; en Italie, *De educatione liberorum et eorum claris moribus, libri sex*, par Maffeo Veeggio (Milan, 1491) ; en France le *Doctrina* du temps présent, par Pierre Michault (Bruges, 1466), ouvrage réimprimé à Genève, en 1522, sous le titre suivant : *Doctrinal de cour, par lequel on peut être clerc sans aller à l'école*.

Érasme eut beaucoup d'imitateurs. D'abord, la *Déclamation contenant la manière de bien instruire les enfants dès le commencement avec un petit traité de la civilité puérile et honneste, le tout translaté nouvellement du latin en françoys*, par P. Saliat (Paris, 1537), traduction du traité d'Érasme et de celui de Sadolet intitulé *De liberis bene instituendis*. Puis, la *Civilité puérile distribuée par petits chapitres et sommaires, à laquelle nous avons ajouté la discipline et institution des enfants*, traduite par Jehan Louveau (Anvers, 1559). L'année suivante paraissait à Paris *La Civile Honneste pour les enfants, avec la manière d'apprendre à bien lire, prononcer et écrire qu'avons mise au commencement* (Paris, rue Saint-Jacques, à l'Escrevisse, 1560) ; ce livre, dont l'auteur est C. Calviac, fut souvent réimprimé, jusqu'au moment où celui de J.-B. de La Salle vint le remplacer dans la faveur publique.

L'ouvrage de Calviac donna naissance au caractère typographique connu sous le nom de *caractère de civilité*. L'occasion en fut la seule cause. Jean de Tournes et Robert Granjan, célèbres imprimeurs lyonnais, voulant rivaliser avec les Italiens qui venaient d'inventer la lettre dite *italique*, laquelle imitait l'écriture cursive, imaginè-

rent une lettre nommée *lettre française de Mars*. Un des premiers ouvrages et un des plus souvent imprimés avec ce caractère typographique ayant été la *Civilité* de Calviac, le nom en resta au caractère, qui servait sans doute à former les élèves à la lecture du manuscrit.

Un autre ouvrage paru sous ce titre : *Miroir de la jeunesse pour la former à bonnes mœurs et civilité de vie* (Poitiers, 1559), attribué à Mathurin Cordier. Citons encore un traité original qui a pour titre : *Libellus de moribus in mensa servandis, Johanno Sulpicio Verulano auctore* (Parisii, Ménier, 1560), petit poème latin divisé en deux livres et accompagné d'un commentaire français par Durand, professeur à Lyon. Peu avant, avait paru *Le Miroir de vertu et chemin de bien vivre, contenant plusieurs belles histoires par quatrains et distiques moraux, le tout par alphabet. Avec le stile de composer toutes sortes de lettres, missives, etc., la ponctuation de la langue française, l'instruction et le secret dans l'art de l'écriture*, par Pierre Habert, maître écrivain, frère de Fr. Habert nommé plus haut (Paris, 1559).

Au dix-septième siècle, nous trouvons : *Nouveau traité de civilité, qui se pratique en France et ailleurs parmi les honnêtes gens*, par Antoine Courtin (Bruxelles, 1671). À une autre édition, qui parut en 1675, avait été ajouté un chapitre sur le « point d'honneur », préceptes à l'usage des gens invités chez les grands, et dont il faut juger l'éducation bien incomplète à en juger par les recommandations qu'on leur fait. Quelques années auparavant avait paru la *Civile Honesteté pour l'instruction des enfants, en laquelle est mise au commencement la manière d'apprendre à bien lire, prononcer et écrire*, par Fleury Bourriquant, au Mont Hilaire, près le puits Certain (1648).

Au commencement du dix-huitième siècle parut l'ouvrage le plus connu en ce genre, la *Civilité* de J.-B. de La Salle ; elle était intitulée : *Les Règles de la bienséance et de la civilité chrétienne, divisées en deux parties, à l'usage des écoles chrétiennes* (Troyes, 1711). Ce manuel eut un succès prodigieux ; on le réimprima sans cesse, avec diverses additions et modifications. La dernière édition fut faite par Moronvalle, en 1822. Les principales villes du royaume en donnèrent chacune une édition particulière. On vit ainsi paraître : *La Civilité honneste, pour l'instruction des enfants, dressée par un missionnaire* (Troyes, 1714) ; *Nouveau traité de civilité qui se pratique en France parmi les honnêtes gens, pour l'éducation de la jeunesse, avec une méthode facile pour apprendre à bien lire, prononcer les mots et les écrire, les beaux quatrains du sage Monsieur de Pybrac, et l'arithmétique en sa perfection* (Châtellerauld, sans date) ; *La Civilité chrétienne et honnête pour l'éducation et l'instruction de la jeunesse* (Toul, 1763).

La *Civilité* de Jean-Baptiste de La Salle est, en son genre, un petit chef-d'œuvre pédagogique. Elle se divise en deux grands chapitres. Dans le premier, toutes les parties du corps sont passées en revue ; on y dit les soins dont elles doivent être l'objet, et la manière dont elles doivent « se comporter » en toute circonstance. La tête et les oreilles, le nez, la bouche, les lèvres, le dos, les épaules, les mains, les jambes, les pieds, etc., y trouvent la législation qui leur est propre ; et l'enfant y apprend jusqu'à la manière dont il doit « bâiller et cracher ». La seconde partie concerne les actes les plus ordinaires de la vie, indique à l'enfant comme il convient de se lever, de se coucher, de s'habiller ; ce qu'il doit observer avant, pendant et après les repas ; puis viennent des conseils, d'une moralité excellente, sur les divertissements, les visites ou

la conversation. En somme, excellent petit traité sans raideur, sans prétention, simple, naïf même, mais admirablement fait pour ceux à qui il s'adresse, fondé, cela va sans dire, sur la religion, mais contenant aussi les meilleures leçons de morale humaine (Ch. Defodon).

La Révolution donna naissance, entre autres catéchismes de morale, à une *Civilité républicaine, contenant les principes de la bienséance, puisés dans la morale, et autres instructions utiles à la jeunesse*, par Chemin (Paris, An VII).

Aujourd'hui encore, quelques manuels de civilité sont restés populaires, notamment les deux suivants : *La Civilité chrétienne et honnête pour l'éducation et l'instruction de la jeunesse, avec la manière d'apprendre à lire et à compter* (Epinal, 1851) ; *Conduite pour la bienséance civile et chrétienne, recueillie de plusieurs auteurs pour les écoles de ce diocèse* (Lyon, 1852).

Comme livres du même genre, mais non scolaires, on peut citer : *La Civilité honnête et non puérile*, par Mme Emmeline Raymond (Paris, 1860) ; *Code du cérémonial*, par la comtesse de Bassanville (Paris, 1864) ; *Manuel du savoir-vivre*, par Louise d'Alcq (Paris, 1874) ; *Manuel de l'homme et de la femme comme il faut*, par Eugène Chapus (Paris, 1877). En somme, les manuels de civilité n'ont guère fait que se copier les uns les autres ; la plupart sont d'une naïveté qui dépasse les bornes, et un bon livre moderne en ce genre est encore à faire. »